

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 209/182
le 15 mars 2012
à 22 heures 56
est né(e) (1) Joris, Axel
POUILLET

du sexe Masculin
à Tournan-en-Brie (Seine et Marne)
reconnu(e) (2) le 20 janvier 2012 en la
maire de Brie-Comte-Robert (Seine
et Marne)
par (3) ses père et mère

Délivré conforme aux registres, le 17 mars 2012



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°
Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°
le
à heures
est né(e) (1)

du sexe
à
reconnu(e) (2)
par (3)
Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°
Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.